



COMMUNIQUÉ

OFFICE OF THE FIRE MARSHAL
BUREAU DU COMMISSAIRE DES INCENDIES

13 août 2025

No. 2025-05

Subvention pour la protection contre les incendies 2025-26 - Appel aux demandes

Le Solliciteur général de l'Ontario, l'honorable Michael Kerzner, a lancé la deuxième cycle de demandes de subventions pour la protection contre les incendies de la province.

À partir du 13 août 2024, les demandes de subvention pour la protection contre les incendies pour 2025-26 seront acceptées via le système de [Paiements de transfert de l'Ontario \(PTO\)](#). Les demandes seront acceptées jusqu'au le 30 septembre 2025 à 17 heures. Veuillez cliquer le lien PTO ci-dessus pour voir le formulaire de demande de subvention pour la protection contre les incendies (un PDF remplissable) et une trousse d'information qui fournit des détails importants sur le processus de subvention de cette année.

Annoncée dans le budget du gouvernement pour 2024, la subvention de 30 millions de dollars devait être administrée au cours d'une période de trois ans, avec une allocation de 10 millions de dollars par année. À partir du 13 août 2025, le gouvernement a engagé 10 millions de dollars supplémentaires pour soutenir la subvention pour la protection contre les incendies, ce qui amène le financement total pour l'exercice 2025-26 à 20 millions de dollars.

L'admissibilité pour la subvention de protection contre les incendies 2025-26 reste conforme à celle de la première année, avec le financement disponible pour les municipalités qui ont établi un service d'incendie en vertu de l'article 2(2)(b) de *la Loi de 1997 sur la protection et la prévention des incendies* (LPPI).

C'est la première demande de candidatures pour l'exercice fiscale 2025-26 et nous déterminerons la méthode pour la troisième année dans le futur. La subvention de cette année ciblera la prévention du cancer, les initiatives de modernisation des infrastructures mineures et les initiatives de réponse aux incidents liés au lithium-ion comme la:

- **Prévention du cancer**
 - L'équipement et les matériels
 - L'équipement de protection individuelle
 - Infrastructures mineures

- **Modernisation des infrastructures mineures:**
 - Amélioration de la connectivité à haut débit et de l'internet

- **Réponse aux incidents liés au lithium-ion:**
 - L'équipement et les matériels

À la suite de l'appel de demandes, le financement de la subvention 2025-26 est prévu d'être versé en janvier 2026. La subvention sera allouée proportionnellement au nombre de stations de pompiers actifs dans une municipalité. Les allocations seront basées sur les projets entrepris au niveau local, garantissant un versement équitable, transparent et uniforme des fonds.

Pour assurer la conformité avec les autres subventions offertes par le ministère du Solliciteur général, les candidats sont requis de développer des propositions avec des renseignements complémentaires pour démontrer le besoin, le retour sur investissement et l'avantage pour la sécurité publique.

Je suis confiant que la subvention pour la protection contre les incendies aidera considérablement les services d'incendie à répondre aux besoins critiques en matière de prévention du cancer, d'infrastructures mineures et la réponse aux incidents liés au lithium-ion au niveau local, et j'attends avec impatience l'impact positif qu'elle aura sur vos membres de première ligne.

Si vous avez besoin de soutien ou si vous avez des questions générales concernant la demande de subvention, veuillez contacter votre conseiller local en matière de protection contre les incendies.